



**Conseil de gestion du Parc naturel  
marin du golfe du Lion  
Séance du 23 février 2017**

**Délibération n°2017-009**

**Approbation du programme d'actions 2017**

- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.334-3 à L.334-5, R. 334-15, R.334-33, R.334-34 et R.334-36
- VU le décret n°2016-1842 du 26 décembre 2016 relatif à l'Agence française pour la biodiversité
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion

CONSIDERANT la proposition de programme d'actions 2017

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer

**Article unique**

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion approuve le programme d'actions 2017, sans modification.

Le Président du conseil de gestion

Michel MOLY



# Parc naturel marin du golfe du Lion

## Programme d'actions 2017

Soumis à l'approbation du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion

Séance du 23 février 2017



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement



## Introduction

Le programme d'actions 2017 est conçu pour offrir une meilleure appréhension des objectifs, attendus et spécificités des actions programmées de manière pluriannuelle.

A cette fin, le présent plan d'actions présente une vue d'ensemble des actions, par grands domaines d'activité. À cette affectation spécifique à laquelle le conseil de gestion est coutumier, puisque cette organisation reprend dans les grandes lignes le cadre du plan de gestion, il est référencé une destination principale, conformément aux modalités fixées par l'Agence française pour la biodiversité.

Ce référencement est normalisé de la manière suivante :

|   |     |
|---|-----|
| Mobilisation citoyenne et sensibilisation du public                       | ANI |
| Communication et information  | COM |
| Intervention technique sur les milieux naturels ou le patrimoine culturel | INT |
| Appui technique et ingénierie pour les activités de gestion               | ING |
| Suivi écologique du milieu et des espèces                                 | SEC |

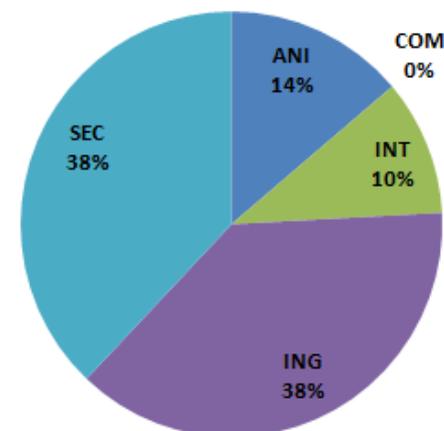
Cette destination principale est requise spécifiquement car elle permet, d'une part, d'évaluer l'évolution des priorités d'un parc en matière de gestion et dépenses des budgets et d'autre part, de fixer au niveau de l'Agence les lignes budgétaires dans lesquelles doit s'inscrire, en proportion, ce programme d'actions.

La notion de « principale » reste néanmoins importante car nombre d'actions relevant de « SEC » ou de « INT » déclinent de manière systématique un volet communication-sensibilisation, soit « COM ».

C'est d'ailleurs pour cette raison que ce plan d'action référence 29 fiches-actions mais pour lesquelles, sur la durée de leur déploiement, il s'agira de mettre en œuvre une centaine d'actions.

Par ailleurs, le recrutement récent (mi-janvier) de Marie Morineaux au poste de chargée de communication et de sensibilisation n'a pas permis d'insérer le programme de communication, toujours en cours d'élaboration. Ce domaine étant primordial pour le Parc, l'activité du Parc en 2017 comportera de très nombreuses actions d'information et de communication.

**Répartition des 29 fiches-actions par destination principale**



Chacune des 29 fiches-actions est déclinée de manière à préciser :

- le lien avec le plan de gestion,
- les principales politiques publiques de référence (liste non exhaustive) auxquelles elles se réfèrent et auxquelles le conseil doit également contribuer,
- un agenda d'ensemble, permettant de différencier les nouvelles actions des actions déjà initiées, d'autant que cette programmation privilégie nettement une projection pluriannuelle,
- les contextes, objectifs, attendus et séquences qui guident cette programmation.

Ce programme d'action doit également tenir compte des cadres fournis par la toute nouvelle Agence française pour la biodiversité, à savoir,

- en termes de moyens humains :
  - o le recrutement effectif au 1<sup>er</sup> février 2017 d'un technicien de l'environnement (TE) et d'un agent technique de l'environnement (ATE), tous deux Inspecteurs de l'environnement, et affectés au service Opération.
  - o Le recrutement annoncé de 4 postes d'agents de terrain (1 TE, 3 ATE) pour le service Opération fin 2017.
  - o Le déploiement d'un stage d'étude de Master 2.
- en termes de moyens budgétaires :
  - o Une enveloppe d'environ 590 k€ de budget à stabiliser, hors masse salariale et investissement.

Il est également à noter que le passage à l'Agence française pour la Biodiversité est suivi et accompagné de manière précise par le Gouvernement, et en particulier par Mme la Ministre de l'Écologie Ségolène Royal et son cabinet : deux actions spécifiques ont été identifiées pour le Parc naturel marin du golfe du Lion s'inscrivant dans un ensemble de « premières initiatives » que l'Agence soutient fortement. Cette reconnaissance constitue une opportunité pour le Parc à faire valoir ses actions de gestion au niveau national, à savoir :

- La sensibilisation et la formation des professionnels du *whale-watching*, action identifiée dans la fiche « Déploiement d'un programme stratégique pour l'étude et le suivi des cétacés dans le parc naturel marin du golfe du Lion », p. 4.
- Le déploiement du cadre de gestion des mouillages écologiques, p. 17.

## Sommaire

| Domaine            | Destination principale | Intitulé de l'action de référence   | Nombre actions ou sous-actions de référence | Date début | Date fin | Page |
|--------------------|------------------------|---|---|------------|----------|------|
| Patrimoine naturel | ING                    | Déploiement d'un programme stratégique pour l'étude et le suivi des cétacés dans le Parc naturel marin du golfe du Lion                         | 10  | 2016       | 2018     | 4    |
|                    | SEC                    | Amélioration des connaissances sur les populations d'élaémobranches   | 2   | 2017       | 2019     | 5    |
|                    | SEC                    | Surveillance du canyon Lacaze-Duthiers  | 3   | 2015       | 2017     | 6    |
|                    | SEC                    | Surveillance de l'évolution de l'état de conservation des herbiers de posidonies  | 4   | 2017       | 2018     | 7    |
|                    | SEC                    | Suivi des populations d'oursins <i>Paracentrotus lividus</i>  | 2   | 2013       | --       | 8    |
|                    | SEC                    | Programme de suivi des arrêtés corbs et mérours de décembre 2013  | 2   | 2013       | 2019     | 9    |
|                    | ING                    | Elaboration de propositions d'actions dans le cadre de projets européens  | 2   | 2016       | --       | 10   |
| Usages durables    | SEC                    | Etude de faisabilité du suivi environnemental par satellite du Parc   | 3   | 2016       | 2020     | 11   |
|                    | SEC                    | Expérimentation du suivi de la cellule sédimentaire du Racou  | 4   | 2017       | 2020     | 12   |
|                    | ANI                    | Organisation d'événementiels techniques et scientifiques sur la problématique de l'érosion côtière, des aménagements et des changements globaux | 4   | 2017       | 2018     | 13   |
|                    | ING                    | Déploiement et animation du groupe de travail « Eolien en mer »   | 3   | 2016       | 2018     | 14   |
|                    | ING                    | Animation et déploiement de SAFRAN et de son groupe de travail associé  | 5   | 2015       | 2019     | 15   |
|                    | ING                    | Déploiement et animation du groupe de travail « Mise en réseau des ports »  | 5   | 2016       | 2018     | 16   |
|                    | INT                    | Déploiement du cadre de gestion des mouillages écologiques  | 9   | 2016       | 2021     | 17   |
|                    | ING                    | Appui à la structuration de la filière pêche professionnelle  | 6   | 2016       | 2019     | 18   |
|                    | INT                    | Suivi de la pêche récréative et déploiement d'actions de sensibilisation  | 4   | 2016       | 2019     | 19   |
|                    | ING                    | Déploiement d'un suivi et d'une gestion des déchets produits par les activités de pêches et impactant ces activités                             | 3   | 2016       | 2018     | 20   |

|                     |     |  |   |      |      |    |
|---------------------|-----|--|---|------|------|----|
| Qualité de l'eau    | ING | Evaluation des déchets dans le Parc  | 6 | 2016 | --   | 21 |
|                     | ING | Etude expérimentale de l'identification de l'origine du cuivre dans les sédiments portuaires et marins | 1 | 2015 | 2017 | 22 |
|                     | SEC | Amélioration et expérimentation d'équipements pour le suivi haute fréquence de la qualité de l'eau     | 2 | 2016 | 2019 | 23 |
|                     | SEC | Expérimentation et mise en œuvre d'indicateurs et de protocole de suivi de la qualité de l'eau         | 3 | 2017 | 2020 | 24 |
|                     | SEC | Suivi de l'algue <i>Ostreopsis ovata</i>   | 1 | 2016 | 2017 | 25 |
| Patrimoine culturel | ANI | Elaboration et diffusion d'un film d'animation valorisant le bateau de charge romain Port-Vendres1     | 5 | 2016 | 2018 | 26 |
|                     | INT | Collecte et valorisation de la « mémoire de mer »  | 3 | 2016 | 2019 | 27 |
|                     | ANI | Organisation de « converses de taverne »   | 2 | 2017 | 2019 | 28 |
| Education           | ANI | Accompagnement de l'aire marine éducative pilote d'Argelès sur mer                                     | 4 | 2017 | 2019 | 29 |
| Domaine transversal | ING | Organisation d'appels à projet   | 1 | 2017 | 2018 | 30 |
|                     | ING | Consolidation des indicateurs du tableau de bord   | 1 | 2015 | 2019 | 31 |

## Intitulé : Déploiement d'un programme stratégique pour l'étude et le suivi des cétacés dans le Parc naturel marin du golfe du Lion

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Sous-finalité :</b> « Des potentialités d'accueil garanties pour les espèces fréquentant le Parc de façon temporaire ou saisonnière, comme les cétacés : mysticètes et odontocètes, et assurant leur pérennité » |   |   |
|  <p>© M.Dumontier/AAMP</p> | <b>Début de l'action</b><br>Avril 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2018  | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Natura 2000, DCSMM, convention de Barcelone, convention de Berne, ACCOBAMS  |
| <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Alexandra Gigou                               |   | <b>Partenaires principaux</b><br>Antenne Méditerranée et siège AFB, GIS3M, UMS Pelagis, RNE, EcoOcéan Institut, Souffleurs d'Ecume, Cybelle Planète, professionnels de la mer, AMPs | <b>1<sup>ères</sup> initiatives</b><br><br><b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>10 |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Plusieurs programmes menés par l'Agence et ses partenaires ont permis d'acquérir des connaissances sur les cétacés présents dans la zone du Parc, leur distribution et l'estimation des abondances des principales espèces. Cependant les lacunes de connaissance restent importantes.

#### Objectifs

- Acquérir de la connaissance sur la répartition et l'abondance des espèces dans la zone du Parc.
- Acquérir de la connaissance sur les impacts des activités anthropiques sur les cétacés dans la zone du Parc.
- Définir la stratégie de suivi spatio-temporelle des cétacés et les indicateurs du tableau de bord du Parc.

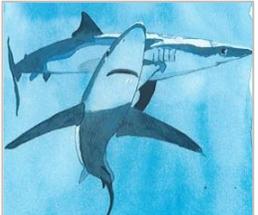
#### Actions prévues en 2017

1. Dans le cadre d'une convention avec le Groupement d'Intérêt scientifique pour les mammifères marins de Méditerranée (GIS3M) il est prévu :
  - d'élaborer un programme de suivi des cétacés dans le périmètre du Parc naturel marin du golfe du Lion en partenariat avec les acteurs professionnels, associatifs et scientifiques pertinents ;
  - de définir les niveaux d'exigence et indicateurs « cétacés » du plan de gestion

du Parc naturel marin du golfe du Lion ;

- d'organiser la formation des agents du Parc naturel marin du golfe du Lion et de ses partenaires à la collecte et au traitement des données ;
  - d'organiser à l'été 2017 une campagne test de collecte de données avec les agents du Parc naturel marin et ses partenaires ;
  - de réaliser une étude de faisabilité d'un suivi par acoustique passive.
2. Le Parc s'impliquera également au sein du réseau national échouages en participant au séminaire annuel et par la formation de deux de ses agents leur permettant d'intervenir sur le terrain en cas d'échouage de cétacés.
  3. Afin de sensibiliser les professionnels du milieu marin à la préservation des espèces (notamment aux bonnes pratiques d'approche des cétacés), une formation sera organisée au niveau local.
  4. Le Parc participe également au montage d'un projet Interreg Med (dossier à déposer en mai-juin 2017) pour développer des outils communs et renforcer la place des AMPs dans la protection de la mégafaune marine (mammifères marins, tortues, avifaune).
  5. De nouveaux sites Natura 2000 au large seront désignés en 2017. Un site « grand dauphin » proposé est compris en partie dans le périmètre du Parc. Ce dernier devra donc rendre compte des mesures de conservation mises en œuvre dans ce site.

## Intitulé : Amélioration des connaissances sur les populations d'élastombranchés

|   |  |                                   |   |
|---|--|-----------------------------------|---|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Sous-finalité :</b> « Des potentialités d'accueil garanties pour les espèces fréquentant le Parc de façon temporaire ou saisonnière, comme les élastombranchés : requins pélerins, requins bleus, centrines, diables de mer, etc., et assurant leur pérennité » |                                   |   |
|  <p>© Y. Jézéquel/AAMP</p> | <b>Début envisagé</b><br>2 <sup>nd</sup> semestre<br>2017  | <b>Fin programmée</b><br>Fin 2019 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>CITES, Convention de Berne, convention de Barcelone, convention sur les espèces migratrices |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Alexandra Gigou  |                                   | <b>Partenaires principaux</b><br>Associations Ailerons, FNPPSF, Antenne Méditerranée et siège AFB   |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Les élastombranchés (raies et requins) sont au sommet de la chaîne alimentaire et jouent un rôle déterminant dans le maintien de la bonne santé des écosystèmes. De nombreuses espèces d'élastombranchés sont fréquemment observées et pêchées dans le périmètre du Parc. Cependant de nombreuses lacunes de connaissance ont été identifiées quant à leur abondance, leur distribution ainsi que leur état de conservation et l'impact des activités anthropiques sur ces espèces.

Le manque de connaissances scientifiques sur les espèces de requins et de raies représente un frein majeur dans l'évaluation de leur statut de conservation et la protection de plusieurs espèces qui pourraient disparaître avant même que des mesures de gestion puissent être proposées. Par exemple, le requin peau bleu est désormais classé à l'échelle régionale comme en danger critique d'extinction.

#### Objectif

L'objectif de l'action est :

- de réaliser un état des lieux des connaissances sur les élastombranchés et des acteurs travaillant dans ce domaine ;
- d'améliorer les connaissances sur les populations d'élastombranchés (démographie, ressources alimentaires, déplacements, etc.).

#### Actions prévues en 2017

En 2017, l'action consistera à développer les partenariats permettant la mise en œuvre de campagnes d'acquisition de connaissance sur la distribution et l'abondance de certaines espèces telles que le requin peau bleu ou le diable de mer méditerranéen (*Mobular mobular*).

Le test de nouvelles technologies (drones, balises satellites), pourra permettre au Parc de mettre en place un programme de surveillance de ces espèces rares, difficilement observables, et ainsi évaluer leur état de conservation pour prendre des mesures de gestion adaptées.

## Intitulé : Surveillance du canyon Lacaze-Duthiers

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Indicateur : « Récifs coralliens profonds »</b>  |  |   |
|  <p>© AAMP-PNMGL / UPMC<br/>LECOB-chaire Fondation Total</p> | <b>Début de l'action</b><br>Février 2015  | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2017 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Natura 2000                     |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Laboratoire d'écogéochimie des environnements benthiques (LECOB) - UMR 8222 UPMC-CNRS  |  | <b>Partenaires principaux</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Alexandra Gigou |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE</b>   | <p><b>Contexte</b></p> <p>Le site de Lacaze-Duthiers est remarquable de par l'abondance de coraux présents en son sein. La recherche ancienne sur les canyons (XIX<sup>ème</sup> siècle), et plus récemment, la mise en place de campagnes d'exploration régulières depuis 2008 permettent aujourd'hui de disposer de données temporelles exploitables sur les coraux d'eau froide.</p> <p>Une convention de partenariat entre le LECOB et le Parc est en cours depuis 2015 afin de conduire un programme de surveillance sur le canyon Lacaze-Duthiers.</p> <p><b>Objectifs</b></p> <p>Le premier objectif de ce programme est de mieux décrire les habitats caractéristiques des coraux en matière de distribution, taille et diversité des colonies de coraux, autour des sites d'expérimentation et sur des zones cibles, identifiées à partir des plongées du programme MedSeaCan par l'AAMP en 2009 et des plongées réalisées par le LECOB entre 2010 et 2014.</p> <p>Le second objectif vise à analyser la distribution et la nature des déchets piégés au niveau des écosystèmes coralliens et leur colonisation par différentes espèces.</p> <p>Le troisième objectif vise à tester l'utilisation de nouveaux outils et méthodes pour l'étude des fonctions écologiques (photogrammétrie 3D, microprofils sédimentaires...) afin d'évaluer leur pertinence dans ce contexte.</p> <p>Ces essais visent à donner au Parc des éléments pour évaluer s'ils pourront à terme constituer des outils applicables pour la surveillance des récifs profonds.</p> <p>Les données récoltées sont, en outre, exploitées dans le cadre de l'élaboration du réseau Natura 2000 en mer.</p> <p><b>Actions prévues en 2017</b></p> <p>Deux sites ont été choisis pour l'acquisition d'une série temporelle de données permettant, à terme, de mieux appréhender les dynamiques régissant l'écosystème des coraux d'eau froide dans le canyon.</p> <p>Tout comme en 2015 et 2016, une campagne de plusieurs jours avec ROV est prévue au mois de juin 2017. L'une des journées est dédiée au Parc dans le but de favoriser les convergences entre les objectifs de gestion et donc de suivi du Parc et ceux portés par le LECOB dans le cadre de son programme de recherche et de formation.</p> <p>L'accent sera mis sur la réalisation de transects afin d'évaluer le recouvrement des coraux ainsi que la nature et le nombre de déchets.</p> <p>Enfin, de nouvelles explorations seront réalisées afin de prospecter les zones en périphérie des zones déjà connues. L'analyse des données acquises fait l'objet d'un stage de master encadré au LECOB auquel l'équipe est directement associée. L'un des objectifs en 2017 consistera également à acquérir des images HD de bonne qualité afin de pouvoir suivre de manière optimale la croissance des massifs de coraux suivis, réaliser des reconstitutions 3D de ces massifs et exploiter les prises de vue pour la communication auprès du grand public.</p> |  |   |

## Intitulé : Surveillance de l'évolution de l'état de conservation des herbiers de posidonies

|   |   |                                     |  |
|---|---|-------------------------------------|--|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Indicateur : « Posidonie »</b>   |                                     |  |
|   | <b>Début envisagé</b><br>Avril 2017   | <b>Fin programmée</b><br>Avril 2018 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Natura 2000, DCSMM, convention de Barcelone, convention de Berne |
|  <p>© Mathieu Foulquié</p> | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Alexandra Gigou |                                     | <b>Partenaires principaux</b><br>A définir (université de Perpignan, MIO, RNMCB...)                                      |
|   |   |                                     |  |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Le Parc naturel marin du golfe du Lion est en charge de la gestion et de l'animation de la zone Natura 2000 « Posidonies de la côte des Albères » FR 910 1482. La réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls était auparavant en charge de cette zone et a élaboré en collaboration avec différents prestataires son document d'objectifs approuvé en 2006.

Une étude sur la dynamique ainsi que sur la vitalité de sept herbiers de référence du site Natura 2000 (Cerbère, Peyrefite, pin parasol, port de Banyuls, Fourat, crique de l'Oli, Racou) a été réalisée en 2012.

La surveillance à long terme de l'évolution de l'état de conservation des herbiers de posidonies au sein du Parc nécessite de répliquer ce suivi.

#### Objectif

Actualiser les données afin de connaître l'évolution de la surface et de l'état de conservation des herbiers de posidonies présents dans le Parc, au sein de la zone Natura 2000 « Posidonies de la côte des Albères ».

#### Actions prévues en 2017

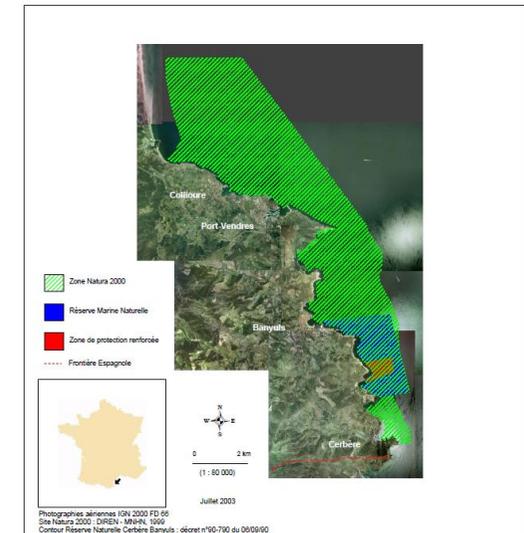
La cartographie des herbiers sera réalisée par télémétrie acoustique et sonar latéral. Le suivi de l'état de conservation sera quant à lui réalisé en plongée à travers l'approche écosystémique développée dans le cadre du projet GECOMED.

Cette approche propose de suivre tous les compartiments de l'écosystème « herbier de posidonies » et non plus uniquement la vitalité de la plante.

Cette étude permettra de d'évaluer l'état de conservation des herbiers de posidonies du Parc et de renseigner l'indicateur correspondant de son tableau de bord.

Le montage du projet devrait débuter en avril 2017 (convention/marché) et les campagnes d'acquisition de données devaient avoir lieu vers le mois de juin.

Les données acquises serviront également de vérité terrain dans le cadre du projet SENVISAT visant à utiliser des images satellites pour suivre différents paramètres, dont les herbiers de posidonies.




**Site Natura 2000**  
 Posidonies de la Côte des Albères  
 FR 9101482

**Carte 1 : Localisation du site Natura 2000 FR 9101482 sur la côte rocheuse des Albères**  
 Mandataire :  Co-traitants : 

## Intitulé : Suivi des populations d'oursins *Paracentrotus lividus*

|  |   |   |   |  |  |
|--|---|---|---|--|--|
|  <p>© A. Gigou/AAMP</p> | <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b> |   |   | <b>Finalité</b> : « Une gestion conjointe et durable des ressources halieutiques et de leurs filières d'exploitation » |  |
|  | <b>Début de l'action</b><br>2013            | <b>Fin programmée</b><br>Selon résultats                | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Convention de Barcelone |  |  |
| <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Alexandra Gigou                            |   | <b>Partenaires principaux</b><br>Suivi réalisé en régie |   | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>2   |  |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Les populations d'oursins réguliers jouent un rôle clef dans le fonctionnement des communautés benthiques. Ils peuvent par exemple contrôler la distribution, la biomasse et la production de macrophytes.

Le conseil de gestion a délibéré en juin 2014 pour proposer aux autorités de mettre en place une réglementation sur la pêche aux oursins. L'arrêté portant sur la réglementation de cette pêche dans les eaux du Parc a été pris en mars 2015 par la préfecture de région PACA.

Les populations d'oursins comestibles ont fait l'objet d'un suivi sur le périmètre du Parc depuis 2013.

#### Objectif

Evaluer les résultats des mesures de gestion prises en 2014.

#### Actions prévues en 2017

Le suivi des populations d'oursins sera réalisé en plongée sous-marine sur 9 sites par la méthode des quadrats associée à celle des transects afin de relever le nombre et la taille des oursins.

Les données seront analysées, comparées à celles des années précédentes et restituées dans un rapport afin d'évaluer l'évolution du stock d'oursins.



© Alexandra Gigou/Agence des aires marines protégées

## Intitulé : Programme de suivi des arrêtés corbs et mérous de décembre 2013

|  |  |                                    |  |
|--|--|------------------------------------|--|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Sous-finalité</b> : « Des espèces protégées ou réglementées, inféodées au Parc, en bon état de conservation, garantissant le bon fonctionnement des écosystèmes » |                                    |  |
|  | <b>Début de l'action</b><br>Mai 2015   | <b>Fin programmée</b><br>Juin 2019 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>DCSMM, convention de Barcelone, convention de Berne  |
| <br>© Elodie Klescowski | <b>Coordinateur</b><br>AFB - Antenne Méditerranée<br>Boris Daniel  |                                    | <b>Partenaires principaux</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion, Université de Nice Sophia-Antipolis, Office de l'Environnement Corse, Parc marin de la côte bleue, Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez |
|  |  |                                    |  |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Cette action consiste en la mise en œuvre du programme de surveillance des corbs et mérous sur la période 2015-2018, dans le cadre de l'évaluation des arrêtés réglementant leur pêche, pris en décembre 2013 en Méditerranée continentale et en Corse (moratoire de 5 ans pour le corb et 10 ans pour le mérou).

Le programme de surveillance s'étale sur 4 années de suivi et comprend :

- un échantillonnage à l'échelle de la façade : 4 zones témoins en-dehors des zones de réglementation spéciale de pêche (Parc naturel marin du golfe du Lion, Côte bleue, Corniche varoise, secteur de Campomoro-Senetosa (Corse)).
- un suivi parallèle dans les AMP avec maintien des suivis existants.

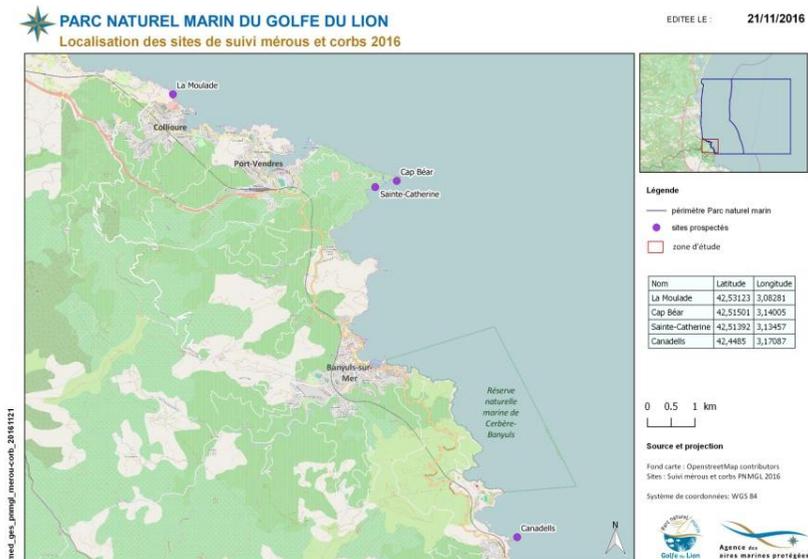
La méthodologie de comptage *in situ* des mérous et des corbs est commune à toutes les zones témoins (méthode de comptage préconisée par le Groupe d'Etude du Mérou).

#### Objectif

Evaluer l'effet de la mise en place d'une réglementation de la pêche des mérous et des corbs en vue du renouvellement des arrêtés.

#### Actions prévues en 2017

Grâce à une enquête menée auprès des professionnels de la plongée, quatre sites de suivi ont pu être identifiés dans le Parc : Canadells, Sainte-Catherine, cap Béar et la Moulade.



Deux comptages par site seront réalisés durant l'été 2017, espacés de quelques jours à un mois d'intervalle.

Ce suivi fera l'objet d'un rapport annuel pour la zone témoin du Parc naturel marin du golfe du Lion et les données seront envoyées à l'université de Nice Sophia-Antipolis qui les centralise dans une base de données unique à l'échelle de la façade méditerranéenne.

## Intitulé : Elaboration de propositions d'actions dans le cadre de projets européens

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Orientation :</b> « Protéger le patrimoine naturel marin, du littoral aux canyons profonds, en préservant les espèces, leurs habitats et en favorisant le bon fonctionnement des écosystèmes et de leurs interactions ». |   |  |
| <br><small>©http://www.artisanfoodlaw.co.uk/european-union-law</small> | <b>Début de l'action</b><br>2016  | <b>Fin programmée</b><br>Selon projets  | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Natura 2000, DCSMM |
| <b>Coordinateur</b><br>Siège et antenne Méditerranée AFB<br>Pour le Parc naturel marin :<br>Alexandra Gigou   |   | <b>Partenaires principaux</b><br>Gestionnaires, scientifiques, institutions, réseaux et ONG des pays membres de l'Union européenne (façade méditerranéenne pour Interreg Med) | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>2               |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Les programmes européens tels que Life et Interreg sont particulièrement propices à la mise en place d'actions répondant aux objectifs de gestion du Parc. Son positionnement au sein de différents réseaux lui permet de saisir l'opportunité d'inscrire des actions ou réflexions dans le cadre de ces appels à projets européens, actions ou réflexions qu'il puise dans le plan de gestion.

#### Objectif

Faire avancer la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle locale, transfrontalière ou européenne, dans une dynamique nationale, et bénéficier de financements, voire de ressources humaines.

#### Actions prévues en 2017

Le Parc est engagé dans le montage de deux projets en réponse en deux appels à projet européens :

- LIFE intégré

Le projet Life intégré sur les habitats marins de la directive « Habitats » lancé par l'Agence des aires marines protégées vise à couvrir l'ensemble du réseau de sites Natura 2000 marins français. Il devrait s'étendre sur une durée de 8 ans et se dérouler en phases de 2 ans environ.

Comme pour tous les projets Life nature d'une manière générale, le projet doit prévoir des actions concrètes qui contribuent à l'amélioration de l'état de conservation des habitats et à la capacité à l'évaluer.

Le Parc comprend de nombreux habitats d'intérêt communautaire : herbiers à posidonies, grottes marines submergées ou semi-submergées, récifs, bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine.

C'est pourquoi il s'implique dans le montage du projet Life en participant à différents ateliers et en faisant remonter un certain nombre d'actions visant à améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire dans son périmètre. Ces réflexions sont menées en concertation avec la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, qui s'insère à la fois dans le périmètre du Parc et celui du site Natura 2000 « Posidonies de la côte des Albères ».

La note conceptuelle déposée en septembre 2016 a été acceptée et le dossier final doit être déposé le 24 avril 2017.

- Synergy for Mediterranean Marine Megafauna conservation in Marine Protected Areas (SYN4MPA)

Ce projet est développé dans la fiche action « cétacés ». Il s'étend sur une période de 4 ans et la candidature se fait en 2 phases avec un premier dépôt au 31 mars 2017.

## Intitulé : Etude de faisabilité du suivi environnemental par satellite du Parc

|  |  |                                    |   |
|--|--|------------------------------------|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Indicateur :</b> « Vers le littoral de demain »                         |                                    |   |
| <br>© OLI / LANDSAT | <b>Début de l'action</b><br>Novembre 2016                                  | <b>Fin programmée</b><br>Mars 2020 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte  |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Grégory AGIN |                                    | <b>Partenaires principaux</b><br>CEFREM (Université de Perpignan), Entente Interdépartementale de Démoustication (EID), Observatoire Côte Catalane Sableuse (ObsCat), DREAL prévision des risques |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

La diversité physiographique du Parc naturel marin du golfe du Lion (côtes sableuses et rocheuses, embouchures de fleuves, etc.) se prête a priori parfaitement au développement de l'imagerie spatiale et de ses techniques de traitement. Au-delà de cette configuration, le recours à ces outils, relativement nouveau pour une AMP, est largement conditionné par la somme des enjeux identifiés. Il s'agit d'établir un set de suivis environnementaux complexes, qu'ils soient terrestres (évolution du littoral et de la couverture végétale dunaire) ou marins (évolution des fonds et des herbiers, quantification des panaches turbides et de la chlorophylle), sur un continuum côtier très influencé par les forçages météorologiques et les apports fluviaux, et également marqué par une diversité d'aménagements et d'infrastructures. De même, le recours à ces outils permettra de viser la consolidation d'un set d'indicateurs et de ses protocoles associés utiles et utilisables pour l'ensemble du Parc mais aussi pour le littoral du Languedoc-Roussillon. Les résultats de ces travaux permettront de valider un nouvel outil pour le suivi environnemental du littoral offrant la possibilité de suivre plusieurs paramètres, fondamentaux d'une gestion dite « intégrée » de l'espace côtier, servant autant au Parc qu'à l'ensemble des services nationaux et régionaux de suivi des indicateurs littoraux.

#### Objectif

**Action 1 :** vérifier la faisabilité de la mise en œuvre d'un suivi de plusieurs indicateurs littoraux par imagerie satellite.

#### **Action 2 : Consolider le tableau de bord**

Ces indicateurs sont déterminés en fonction et en cohérence avec le plan de gestion :

- Trait de côte
- Evolution morphologique de l'avant-côte
- Suivi de la turbidité post-tempête ou post-travaux
- Evolution de la couverture dunaire
- Evolution spatiale et état de santé des herbiers de posidonies du Parc
- Evaluation des impacts anthropiques
- Evaluation des quantités de bois flotté charrié sur les plages lors des tempêtes.

**Action 3 : Valorisation des résultats.** En fin de projet, il est prévu de valoriser les résultats via des publications scientifiques et des participations à des colloques.

## Intitulé : Expérimentation du suivi de la cellule sédimentaire du Racou

|  |  |                                    |  |
|--|--|------------------------------------|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Indicateur :</b> « Vers le littoral de demain »   |                                    |  |
|  <p>26°C 29 km/hg PMAGL-4 02 NOV 2016 02:40 pm<br/>© G. Agin/AAMP</p> | <b>Début envisagé</b><br>Mars 2017   | <b>Fin programmée</b><br>Mars 2020 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Grégory AGIN   |                                    | <b>Partenaires principaux</b><br>CEFREM (Université de Perpignan), BRGM, DREAL Occitanie, Commune d'Argelès/Mer  |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES<br/>DE MISE EN ŒUVRE</b>  | <p><b>Contexte</b></p> <p>La plage du Racou (commune d'Argelès-sur-Mer, département des Pyrénées-Orientales) présente la particularité d'être un point d'inflexion entre la côte sableuse et la côte rocheuse, limitée d'une part par la côte rocheuse et, d'autre part, par le port d'Argelès-sur-Mer, dernier port de la côte sableuse. Cette plage est particulièrement sensible aux houles d'est et de nord et affecté par les phénomènes de submersion lors des tempêtes. De plus, c'est une plage en érosion chronique malgré de nombreux rechargements. La problématique érosive oblige à déplacer le regard pour mieux comprendre les phénomènes à l'œuvre, certes, de l'échelle locale à l'échelle régionale (cellules sédimentaires), mais aussi, de la partie émergée vers la partie immergée.</p> <p>Les données récemment exploitées (projet CARAFOND, Parc et cEFREM) viennent confirmer l'existence d'un lien entre la morphologie de l'avant-côte et les conditions hydrodynamiques qui affectent le trait de côte. Ces résultats sont très importants pour comprendre les mécanismes hydro-sédimentaires responsables des phénomènes de submersion, d'érosion et de transfert des sédiments meubles.</p> <p><b>Objectifs</b></p> <p><b>Action 1 : Acquisition de données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'appareillage pour faisabilité de suivi automatisé du trait de côte</li> <li>- Mise à l'eau de matériels pour mesure la courantologie</li> </ul> <p><b>Action 2 : expérimentation de matériel, de technologies ou de protocoles</b>, type drone et/ou satellite pour le suivi topo-bathy de la plage du Racou.</p> <p><b>Action 3 : interprétation des résultats</b> (UPVD / BRGM) pour une connaissance et compréhension des phénomènes érosifs de la plage, en prenant en compte le continuum terre mer</p> <p><b>Action 4 : Valorisation des résultats</b></p> <p>Diffusion des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport aux collectivités + vulgarisation pour les habitants</li> <li>- Publications scientifiques</li> <li>- Participation à des colloques</li> </ul> |                                    |  |



## Intitulé : Organisation d'événements techniques et scientifiques sur la problématique de l'érosion côtière, des aménagements et des changements globaux

|   |  |                                       |   |
|---|--|---------------------------------------|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Indicateur :</b> « Vers le littoral de demain »                         |                                       |   |
|  <p>© G. Agin/AAMP</p> | <b>Début envisagé</b><br>Mars 2017   | <b>Fin programmée</b><br>Octobre 2018 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte  |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Grégory AGIN |                                       | <b>Partenaires principaux</b><br>CEFREM (Université de Perpignan), Entente Interdépartementale de Démoustication (EID), Observatoire Côte Catalane Sableuse (ObsCat), DREAL Occitanie, Conseil départemental des P.O. / Conservatoire du littoral |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Le territoire du Parc naturel marin du golfe du Lion, comme l'ensemble du pourtour méditerranéen, est caractérisé par une forte urbanisation du littoral. Cela peut engendrer des effets importants d'érosion et de submersion marine.

Fin 2016, à l'initiative du Comité National de Suivi de la Stratégie Nationale de la gestion intégrée du trait de côte, une proposition de loi portant sur l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique, a été adoptée à l'Assemblée nationale, puis au Sénat début 2017.

De plus, de nombreux progrès ont été faits dans le domaine des techniques de défense «douces» de gestion (digues, brise-lames, jetées, dunes, etc.), qui présentent également l'avantage de diminuer l'impact sur l'environnement (utilisation de matériaux naturels et réversibilité de l'installation).

Ce projet vise à sensibiliser les élus sur l'implication de ce projet de loi sur leurs travaux d'aménagements maritimes, et apporter un retour d'expérience des techniques douces existantes.

#### Objectifs

**Action 1 :** Organisation d'un atelier d'information à destination des élus locaux, fin 2017, pour présentation les implications de la proposition de lois

**Action 2 :** Organisation d'un colloque transfrontalier, durant 2 jours, au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, d'ampleur nationale et basé sur de nombreux retours d'expériences de gestionnaires ou de travaux de scientifiques, déclinés suivant un mode pédagogique et participatif. La présentation de nouveaux outils de suivi, de gestion et d'anticipation sera au cœur de ce colloque. Il devra faire écho à des réflexions de niveau régional

**Action 3 :** Valorisation des résultats.  
Edition et diffusion des actes du colloque.

**Volet transfrontalier :** Les problématiques d'érosion du littoral et de risque de submersion sont d'ampleur mondiale. Un travail de transfrontalier de préparation du colloque doit s'envisager, ainsi que l'édition des actes du colloque bilingues, d'autant qu'un projet INTER-REG POCTEFA sur l'adaptation au changement climatique (ACTADAPT) vient de démarrer, sous l'impulsion notamment du CD66.

## Intitulé : Déploiement et animation du groupe de travail « Eolien en mer »

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Sous-finalité :</b> « Un Parc site d'évaluation et d'accueil favorable pour les nouveaux projets à forte valeur environnementale » |   |  |
| <br>© Engie | <b>Début de l'action</b><br>Septembre 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Septembre 2018 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Loi de transition énergétique, engagements nationaux de la France à la COP21 |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Grégory AGIN  |   | <b>Partenaires principaux</b><br>Engie, Quadran, RTE, BRLi   |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Suite à l'annonce du choix des lauréats pour le déploiement des fermes pilotes d'éoliennes flottantes par la ministre de l'Environnement, les phases de réalisation des dossiers réglementaires de demandes d'autorisations vont débuter. Un nouveau groupe de travail « éolien en mer » a été validé en bureau, en septembre 2016, avec comme mandat d'accompagner les lauréats porteurs de projets de fermes pilotes d'éoliennes flottantes dans, ou à proximité, du Parc naturel marin du golfe du Lion. Ce groupe de travail les accompagnera dans leur élaboration des protocoles et des dispositifs de suivis (dans un Parc, faire mieux qu'ailleurs).

#### Objectifs

**Enjeux de gouvernance :** promouvoir une vision collective et une démarche de gestion qui optent pour les bonnes options. Le GT informera régulièrement le conseil de gestion de ses avancées

**Action 1 :** Animer et organiser la participation aux ateliers de travail pour :

- échanger et décliner des options technologiques adéquates eu égard aux incidences environnementales potentielles ou sur les usages,
- échanger et décliner des définitions des protocoles et dispositifs de suivi,
- participer à l'évaluation socio-économique des projets d'installation d'éoliennes en mer.

**Action 2 :** Coordonner les réflexions et travaux réalisés au sein du Parlement de la mer.

**Action 3 :** Accompagner le conseil gestion jusqu'à l'expression de son avis sur les dossiers d'autorisation des fermes pilote, et notamment par la production de 2 fiches thématiques / an au minimum permettant de mieux appréhender tout ou partie de l'évolution de leurs déploiements et des questions afférentes.

## Intitulé : Animation et déploiement de SAFRAN et de son groupe de travail associé

|  |  |  |  |   |  |
|--|--|--|--|---|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Finalité</b> : « Un territoire d’observation scientifique et de la gestion actif, singulier et reconnu » (Chapitre Zone de référence)<br><b>Sous-finalité</b> : « Un conseil de gestion, espace de décision éclairée » dans le chapitre Gouvernance   |  |  |   |  |
|  <p>© François Brun</p> | <b>Début de l’action</b><br>Octobre 2015   | <b>Fin programmée</b><br>Avril 2019  | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Loi du 14 avril 2006                           |   |  |
|  | <b>Coordinateur</b><br>CIREC : Catherine Boemare<br>Parc naturel marin : Olivier Musard  |  | <b>Partenaires principaux</b><br>CIREC, CRIOBE, CEFREM, LECOB, Usages et Territoires, XLGD et Associés | <b>Nombre d’actions et de sous-actions de référence</b><br>5  |  |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES<br/>DE MISE EN ŒUVRE</b>                                | <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><b>Contexte</b></p> <p>Déposé par le CIREC et accepté en 2015 suite à un appel à projet Fondation de France, ce projet propose un travail de modélisation prospective associant gestionnaires, acteurs socio-économiques et scientifiques en provenance des sciences humaines et sociales et des sciences écologiques pour comprendre les interactions et les rétroactions entre les composantes humaines et naturelles d’un socio-écosystème côtier et pour se projeter à un horizon temporel parfois éloigné.</p> <p>L’objectif final est de disposer d’un outil de pilotage ergonomique et adapté complémentairement au tableau de bord du Parc et ce, dans la perspective de mieux anticiper les conséquences ou les options des décisions du conseil de gestion.</p> <p>Afin de garantir le caractère opérationnel du projet, la création d’un groupe de travail constitue une articulation bénéfique entre un projet scientifique de recherche appliquée et un dispositif de gestion comme le PNM.</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><b>Mise en œuvre en 2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2016 –Février 2017 : Implémentation du modèle via un appui à l’équipe projet sur les indicateurs du plan de gestion</li> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2017 : Organisation de 3 ateliers afin d’engager un processus de co-construction du contenu des scénarios prospectifs avec les acteurs</li> <li>- Février 2017- juin 2017 : action exploratoire d’intégration d’un modèle écologique dynamique dans le cadre d’un scénario d’implantation de récifs artificiels – stage de Master 2</li> <li>- Avril 2017 - septembre 2017 : Production de scénarios prospectifs. Production de contenus spatialisés. Esquisses et documents graphiques concernant l’espace mesurable projeté par les scénarios en cours. Emboitement des échelles, de la carte aux plans d’aménagements.</li> <li>- Premières restitutions auprès du conseil</li> </ul> </td> </tr> </table> |  |  | <p><b>Contexte</b></p> <p>Déposé par le CIREC et accepté en 2015 suite à un appel à projet Fondation de France, ce projet propose un travail de modélisation prospective associant gestionnaires, acteurs socio-économiques et scientifiques en provenance des sciences humaines et sociales et des sciences écologiques pour comprendre les interactions et les rétroactions entre les composantes humaines et naturelles d’un socio-écosystème côtier et pour se projeter à un horizon temporel parfois éloigné.</p> <p>L’objectif final est de disposer d’un outil de pilotage ergonomique et adapté complémentairement au tableau de bord du Parc et ce, dans la perspective de mieux anticiper les conséquences ou les options des décisions du conseil de gestion.</p> <p>Afin de garantir le caractère opérationnel du projet, la création d’un groupe de travail constitue une articulation bénéfique entre un projet scientifique de recherche appliquée et un dispositif de gestion comme le PNM.</p> | <p><b>Mise en œuvre en 2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2016 –Février 2017 : Implémentation du modèle via un appui à l’équipe projet sur les indicateurs du plan de gestion</li> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2017 : Organisation de 3 ateliers afin d’engager un processus de co-construction du contenu des scénarios prospectifs avec les acteurs</li> <li>- Février 2017- juin 2017 : action exploratoire d’intégration d’un modèle écologique dynamique dans le cadre d’un scénario d’implantation de récifs artificiels – stage de Master 2</li> <li>- Avril 2017 - septembre 2017 : Production de scénarios prospectifs. Production de contenus spatialisés. Esquisses et documents graphiques concernant l’espace mesurable projeté par les scénarios en cours. Emboitement des échelles, de la carte aux plans d’aménagements.</li> <li>- Premières restitutions auprès du conseil</li> </ul> |
|  | <p><b>Contexte</b></p> <p>Déposé par le CIREC et accepté en 2015 suite à un appel à projet Fondation de France, ce projet propose un travail de modélisation prospective associant gestionnaires, acteurs socio-économiques et scientifiques en provenance des sciences humaines et sociales et des sciences écologiques pour comprendre les interactions et les rétroactions entre les composantes humaines et naturelles d’un socio-écosystème côtier et pour se projeter à un horizon temporel parfois éloigné.</p> <p>L’objectif final est de disposer d’un outil de pilotage ergonomique et adapté complémentairement au tableau de bord du Parc et ce, dans la perspective de mieux anticiper les conséquences ou les options des décisions du conseil de gestion.</p> <p>Afin de garantir le caractère opérationnel du projet, la création d’un groupe de travail constitue une articulation bénéfique entre un projet scientifique de recherche appliquée et un dispositif de gestion comme le PNM.</p>  | <p><b>Mise en œuvre en 2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2016 –Février 2017 : Implémentation du modèle via un appui à l’équipe projet sur les indicateurs du plan de gestion</li> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2017 : Organisation de 3 ateliers afin d’engager un processus de co-construction du contenu des scénarios prospectifs avec les acteurs</li> <li>- Février 2017- juin 2017 : action exploratoire d’intégration d’un modèle écologique dynamique dans le cadre d’un scénario d’implantation de récifs artificiels – stage de Master 2</li> <li>- Avril 2017 - septembre 2017 : Production de scénarios prospectifs. Production de contenus spatialisés. Esquisses et documents graphiques concernant l’espace mesurable projeté par les scénarios en cours. Emboitement des échelles, de la carte aux plans d’aménagements.</li> <li>- Premières restitutions auprès du conseil</li> </ul> |  |   |  |

## Intitulé : Déploiement et animation du groupe de travail « Mise en réseau des ports »

|  |  |   |  |  |   |  |
|--|--|---|--|--|---|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Finalité :</b> « Des activités maritimes valorisées et pérennisées, sous condition d'engagement dans les objectifs de préservation du milieu naturel marin »  |   |  |  |   |  |
|  <p>© Mairie Le Barcarès</p>  | <b>Début de l'action</b><br>Novembre 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2018  | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Directive de planification de l'espace maritime  |  |   |  |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Conseil de gestion : T. Del Poso et A. Ferrand<br>Parc naturel marin : Justine Cammal   |   | <b>Partenaires principaux</b><br>Membres du conseil de gestion / CD 66 / gestionnaires des ports du Parc | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>Au moins 5 (dépendra surtout des actions identifiées par le GT)   |   |  |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE</b>  | <table border="0"> <tr> <td data-bbox="253 587 1176 821"> <b>Contexte</b><br/>           Le conseil de gestion du PNMGL a acté le 16 juin 2016 la préparation d'un groupe de travail visant à mettre en réseau les différents ports de la façade du Parc. Les membres du conseil de gestion ont également mis en avant la dimension économique en interrogeant ces aspects de complémentarité, de croissance bleue et d'économie maritime.         </td> <td data-bbox="1176 587 2114 1343" rowspan="2"> <b>Mise en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concertation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organisation d'entretiens bilatéraux pour évaluer les sujets jugés prioritaires par les membres du GT ;</li> <li>• organisation de 3 réunions du groupe de travail en 2017.</li> </ul> </li> <li>- <b>Réflexion et gestion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic du gisement des bateaux peu naviguant et des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU).</li> <li>• Apporter des solutions pour les gestionnaires de ports en partenariat avec les collectivités locales.</li> <li>• Participation à la démarche nationale visant la promotion de projets liés à l'éconavigation.</li> </ul> </li> <li>- <b>Communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la lettre d'information largement dans les ports</li> <li>• Fournir aux capitaineries des kakémonos du Parc</li> <li>• Lancement d'un marché pour la réalisation d'un film promotionnel du Parc.</li> </ul> </li> </ul> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="253 821 1176 1343"> <b>Objectifs et axes de travail</b><br/>           L'objectif de ce groupe de travail est d'impliquer les acteurs du territoire et les gestionnaires de ces ports autour d'objectifs communs de qualité en mettant en place et en animant un réseau, ce qui facilitera l'échange de réflexions, d'informations et de bonnes pratiques. Cet objectif se traduira par des actions concrètes de communication, de réflexion technique et autre discutées et décidées au sein de ce groupe de travail.<br/>           Lors du bureau du 15 septembre 2016, 4 axes de travail ont été validés :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- support à la communication du Parc ;</li> <li>- partage et renforcement des bonnes pratiques ;</li> <li>- un cadre fédérateur d'engagements communs ;</li> <li>- un levier pour l'économie littorale et maritime.</li> </ul> </td> </tr> </table> |   |  | <b>Contexte</b><br>Le conseil de gestion du PNMGL a acté le 16 juin 2016 la préparation d'un groupe de travail visant à mettre en réseau les différents ports de la façade du Parc. Les membres du conseil de gestion ont également mis en avant la dimension économique en interrogeant ces aspects de complémentarité, de croissance bleue et d'économie maritime. | <b>Mise en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concertation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organisation d'entretiens bilatéraux pour évaluer les sujets jugés prioritaires par les membres du GT ;</li> <li>• organisation de 3 réunions du groupe de travail en 2017.</li> </ul> </li> <li>- <b>Réflexion et gestion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic du gisement des bateaux peu naviguant et des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU).</li> <li>• Apporter des solutions pour les gestionnaires de ports en partenariat avec les collectivités locales.</li> <li>• Participation à la démarche nationale visant la promotion de projets liés à l'éconavigation.</li> </ul> </li> <li>- <b>Communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la lettre d'information largement dans les ports</li> <li>• Fournir aux capitaineries des kakémonos du Parc</li> <li>• Lancement d'un marché pour la réalisation d'un film promotionnel du Parc.</li> </ul> </li> </ul> | <b>Objectifs et axes de travail</b><br>L'objectif de ce groupe de travail est d'impliquer les acteurs du territoire et les gestionnaires de ces ports autour d'objectifs communs de qualité en mettant en place et en animant un réseau, ce qui facilitera l'échange de réflexions, d'informations et de bonnes pratiques. Cet objectif se traduira par des actions concrètes de communication, de réflexion technique et autre discutées et décidées au sein de ce groupe de travail.<br>Lors du bureau du 15 septembre 2016, 4 axes de travail ont été validés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- support à la communication du Parc ;</li> <li>- partage et renforcement des bonnes pratiques ;</li> <li>- un cadre fédérateur d'engagements communs ;</li> <li>- un levier pour l'économie littorale et maritime.</li> </ul> |
|  | <b>Contexte</b><br>Le conseil de gestion du PNMGL a acté le 16 juin 2016 la préparation d'un groupe de travail visant à mettre en réseau les différents ports de la façade du Parc. Les membres du conseil de gestion ont également mis en avant la dimension économique en interrogeant ces aspects de complémentarité, de croissance bleue et d'économie maritime.   | <b>Mise en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concertation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organisation d'entretiens bilatéraux pour évaluer les sujets jugés prioritaires par les membres du GT ;</li> <li>• organisation de 3 réunions du groupe de travail en 2017.</li> </ul> </li> <li>- <b>Réflexion et gestion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic du gisement des bateaux peu naviguant et des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU).</li> <li>• Apporter des solutions pour les gestionnaires de ports en partenariat avec les collectivités locales.</li> <li>• Participation à la démarche nationale visant la promotion de projets liés à l'éconavigation.</li> </ul> </li> <li>- <b>Communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la lettre d'information largement dans les ports</li> <li>• Fournir aux capitaineries des kakémonos du Parc</li> <li>• Lancement d'un marché pour la réalisation d'un film promotionnel du Parc.</li> </ul> </li> </ul> |  |  |   |  |
| <b>Objectifs et axes de travail</b><br>L'objectif de ce groupe de travail est d'impliquer les acteurs du territoire et les gestionnaires de ces ports autour d'objectifs communs de qualité en mettant en place et en animant un réseau, ce qui facilitera l'échange de réflexions, d'informations et de bonnes pratiques. Cet objectif se traduira par des actions concrètes de communication, de réflexion technique et autre discutées et décidées au sein de ce groupe de travail.<br>Lors du bureau du 15 septembre 2016, 4 axes de travail ont été validés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- support à la communication du Parc ;</li> <li>- partage et renforcement des bonnes pratiques ;</li> <li>- un cadre fédérateur d'engagements communs ;</li> <li>- un levier pour l'économie littorale et maritime.</li> </ul> |  |   |  |  |   |  |

## Intitulé : Déploiement du cadre de gestion des mouillages écologiques

|   |   |                                       |  |                                     |   |
|---|---|---------------------------------------|--|-------------------------------------|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Sous-finalité</b> : « Des activités maritimes éco-responsables pérennes via une valorisation de leurs produits et prestations »<br><b>Sous-finalité</b> : « Des usagers engagés dans une démarche d'éco-compatibilité spécifique à leur activité »   |                                       |  |                                     |   |
| <br>© AAMP | <b>Début de l'action</b><br>Novembre 2016   | <b>Fin programmée</b><br>Janvier 2021 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Natura 2000, DCSMM   | <b>1<sup>ères</sup> initiatives</b> | <b>AGENCE FRANÇAISE<br/>POUR LA BIODIVERSITÉ</b><br><small>Etablissement public du ministère de l'Environnement</small> |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Justine Cammal  |                                       | <b>Partenaires principaux</b><br>Structures de plongée / DDTM 66 / Réserve naturelle marine/ Site de Paulilles / CD 66 / antenne Méditerranée AFB / communes du Parc   |                                     | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>9  |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITÉS<br/>DE MISE EN ŒUVRE</b>                   | <b>Contexte</b><br>Depuis 2011, 14 dispositifs d'amarrage ont été installés dans la zone Natura 2000 « Posidonies de la côte des Albères », conformément aux préconisations de son document d'objectifs (DOCOB). Conformément à l'orientation de gestion du Parc de favoriser des pratiques nautiques respectueuses de l'environnement marin, l'administration en direct de mouillages écologiques dans le périmètre du Parc permettra de protéger les habitats, en particulier les herbiers de posidonies, mais également de renforcer la collaboration engagée avec les structures de plongée, utilisateurs ciblés et particulièrement en phase avec ce type de dispositifs.<br><b>Objectifs</b><br>La démarche est en outre réfléchié dans un cadre stratégique global en lien avec la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, également gestionnaire de mouillages destinés prioritairement à l'activité de plongée.<br>L'engagement de gestion de tels dispositifs permet donc de resserrer les liens de partenariat et de collaboration avec les structures professionnelles et associatives du territoire, à travers par exemple le suivi de fréquentation, la mise à jour de nouveaux besoins en matière d'éconavigation et d'identification de nouvelles zones propices à équiper.<br>En 2017, le Parc assurera donc directement la continuité du fonctionnement et de l'entretien des 14 dispositifs d'amarrage qui lui ont été cédés par le Codep 66. |                                       | <b>Mise en œuvre et résultats attendus en 2017</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Actions de gestion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-élaboration avec les parties prenantes des cadres organisationnels relatifs à l'attribution de l'AOT au Parc et de son règlement de police associé.</li> </ul> </li> <li>- <b>Actions de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la fréquentation des dispositifs d'amarrage de la zone N2000 « Posidonies de la côte des Albères »</li> <li>• de la fréquentation des baies de Paulilles et du Fourat pendant la saison estivale (à l'aide de pièges photographiques)</li> <li>• de traitement des données récoltées à travers un stage de Master.</li> </ul> </li> <li>- <b>Actions d'information et de sensibilisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des structures de plongée avant la saison et pendant</li> <li>• du grand public lors d'événements nautiques</li> </ul> </li> <li>- <b>Réflexion sur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la valorisation des sites de plongée du Parc</li> <li>• la coordination avec la Réserve naturelle sur les enjeux de la plongée dans une AMP</li> <li>• la coordination avec l'antenne Méditerranée sur la stratégie inter-régionale plongée, mesure M031-MED2 du PAMM</li> </ul> </li> </ul> |                                     |   |

## Intitulé : Appui à la structuration de la filière pêche professionnelle

|   |  |                               |  |
|---|--|-------------------------------|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Finalité :</b> « Une gestion conjointe et durable des ressources halieutiques et de leurs filières d'exploitation » |                               |  |
| <br><small>© M. Brichet/AAMP</small> | <b>Début</b><br>Septembre 2016   | <b>Fin programmée</b><br>2019 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>PCP, FEAMP, Natura 2000  |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Coraline Jabouin   |                               | <b>Partenaires principaux</b><br>CRPME Occitanie, Prud'homies, Pays Pyrénées Méditerranée, CD 66,<br>Université de Perpignan |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Il s'agira pour cette action d'être force de proposition, d'accompagner les démarches et projets en construction sur le périmètre du Parc, en lien avec la pêche professionnelle. Une liste non exhaustive de démarches sera ainsi accompagnée :

- **GALPA du FEAMP**

Le Pays Pyrénées Méditerranée est le coordinateur d'un groupe d'acteurs locaux pour la pêche et l'Aquaculture du FEAMP. Le Parc sera membre du comité de sélection des projets. Des synergies d'objectifs et de moyens financiers seront à construire entre les projets portés par les différents acteurs de ce territoire.

- **Lion Marine**

Le CRPME Occitanie, a commencé en 2015 à structurer un projet de gestion intégrée de la pêche, composé de différents volets dont la définition et l'articulation seront à consolider en 2017 pour une présentation à la Commission européenne : capture de géniteurs, grossissement de juvéniles et relâchement, capacité d'accueil des ports, protection des petits fonds, récifs artificiels, engins de pêche moins impactant pourront être développé. Pour le Parc, il s'agira d'accompagner les porteurs de la démarche pour travailler sur l'adéquation du projet avec les objectifs du plan de gestion.

- **Renforcement des liens entre la pêche professionnelle et la pêche récréative.**

Une réflexion autour de la création de moments d'échanges entre les communautés de pêcheurs professionnels et récréatifs sera menée dans l'objectif d'amener ces deux communautés à mieux comprendre leurs pratiques respectives, à construire ensemble une vraie démarche de gestion conjointe et durable de ces activités. Un des indicateurs du plan de gestion se base sur ces rencontres entre les pêcheurs professionnels et récréatifs.

- **Divers & enjeux pêche**

- Accompagnement des communautés de pêcheurs professionnels et récréatifs dans la découverte des initiatives et démarches extérieures au Parc (espagnoles, dans d'autres parcs naturels marins, etc.).
- Accompagnement de la démarche d'implantation des éoliennes flottantes sur les enjeux liés à la pêche.
- Accompagnement de la démarche de désignation du ou des sites Natura 2000 au large.

## Intitulé : Suivi de la pêche récréative et déploiement d'actions de sensibilisation

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b>   | <b>Indicateur</b> : « La capacité d'exploitation des pêcheurs professionnels et récréatifs dimensionnée à un niveau compatible avec l'atteinte du RMD pour les espèces ou familles inféodées au Parc et prioritaires »   |  |  |
|  <p>© F. Mirbeau/LABELBLEU</p> | <b>Début</b><br>Novembre 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2019 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>PCP  |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Coraline Jabouin   |  | <b>Partenaires principaux</b><br>Université de Perpignan/CEFREM/CNRS, Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, Fédérations de pêche, LABELBLEU |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE</b>   | <p>Pratiquée du bord, en apnée ou embarquée, par des habitants ou par des touristes, de manière occasionnelle ou régulière, individuelle ou collective, la pêche récréative est une activité importante sur notre territoire. Elle participe à son attractivité et à son économie locale. Elle cible des espèces similaires à la pêche professionnelle et se pratique sur les mêmes espaces.</p> <p>Une connaissance fine de cette activité et la compréhension des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui y sont liés sont indispensables pour une bonne prise en compte de l'activité et de son interaction avec l'environnement marin. L'objectif du projet est de faciliter le développement d'un dispositif de gestion concertée concernant la pêche récréative au sein du Parc, en lien avec la pêche professionnelle.</p> <p><b>Volet 1 : Suivi de la pêche récréative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Côte sableuse</b> : fournir une meilleure connaissance de l'activité de la pêche de loisir sur la côte sableuse du Parc (pratiques, perceptions, des évaluations précises d'effort et des captures et mises en regard avec les grandes catégories d'habitats (substrats meubles, roche, herbier, influence des lagunes, etc.) via une étude scientifique réalisée au moyen d'enquêtes auprès des pêcheurs récréatifs et d'un suivi de la fréquentation et à restituer les informations auprès des gestionnaires et des acteurs locaux.</li> <li>▪ <b>Côte rocheuse</b> : valoriser l'ensemble des données acquises sur le Parc depuis 2005 (7 études, n'ayant pas le même périmètre, la même durée, les mêmes protocoles). Utiliser les données de fréquentation afin de réaliser une extrapolation des prélèvements et de l'effort de pêche. Réaliser une étude des variations interannuelles de cette activité de pêche.</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Sensibilisation</b></p> <p>Sensibiliser les pêcheurs de loisirs et les acteurs locaux (capitaineries, vendeurs de matériel de pêche) à la réglementation et aux bonnes pratiques et recueillir leur avis sur leur pratique afin d'agir sur le long terme, notamment : poursuite de la distribution du kit pédagogique « pêcheurs responsables » développé en 2016.</p> <p><b>Volet 3 : Consolidation du tableau de bord</b></p> <p>Consolider les indicateurs du plan de gestion en lien avec la gestion des ressources halieutiques, les usages, l'impact sur les habitats, pour le tableau de bord du Parc avec une réflexion sur l'articulation avec ceux de la pêche commerciale artisanale. Cet exercice sera corrélé avec la mise en place d'une réflexion notamment sur un protocole de suivi de cette activité, plus allégé et opérationnel sur toute la durée du plan de gestion en vue d'aboutir à une meilleure gestion des usages multiples et un meilleur suivi dans le temps.</p> |  |  |

## Intitulé : Déploiement d'un suivi et d'une gestion des déchets produits par les activités de pêches et impactant ces activités

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Indicateur :</b> « Taux de présence des macro-déchets dans les engins de pêche, « Taux d'engagement » des professionnels du Parc dans des démarches d'éco-compatibilité » |  |   |
| <br><small>©J. Castera/AAMP</small> | <b>Début de l'action</b><br>Janvier 2016   | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2018 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>FEAMP, DCSMM  |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Coraline Jabouin<br>Marc Dumontier   |  | <b>Partenaires principaux</b><br>Structures professionnelles de la pêche, structures de gestion des déchets, gestionnaires de port, Coopération maritime, structures de plongée |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Comme toute activité, la pêche professionnelle est génératrice de déchets, contrôlés (matériel de pêche usagé) ou accidentels (engins de pêche perdus). De plus, les déchets marins pris dans les engins de pêche, quelle que soit leur nature, peuvent gêner cette activité. Ce projet identifie les pistes de gestion de ces déchets et pose les bases d'actions, en interaction avec les acteurs locaux.

#### Volet 1 : Recensement et récupération des filets perdus en mer

Via une enquête initiée au printemps 2016 auprès des plongeurs, chasseurs sous-marins, gendarmes et pompiers, gestionnaire de la Réserve, le Parc a pu localiser une soixantaine de filets perdus en mer. Un protocole adapté (prenant en compte la sécurité des intervenants et l'impact environnemental) a permis d'enlever une quinzaine de filets le long de notre littoral (de quelques mètres à plusieurs dizaines).

Il s'agira en 2017 d'animer le réseau de signalement, de poursuivre les enlèvements des filets accessibles en fonction des moyens humains et techniques du Parc, en collaboration avec les acteurs locaux. Un partenariat pourra être consolidé à l'échelle de la façade de Méditerranée française, avec l'Institut méditerranéen d'Océanologie de Marseille.

Pour signaler un filet perdu ou un déchet volumineux dans le Parc : [dechetsmarins.golfedulion@aires-marines.fr](mailto:dechetsmarins.golfedulion@aires-marines.fr) ou 04 68 68 40 20.

#### Volet 2 : Proposer des pistes d'optimisation de la collecte et du traitement des vieux filets sur le littoral du Parc

L'enquête initiée au printemps 2016 (pêcheurs professionnels, gestionnaires de port et de déchets) a permis de décrire les pratiques actuelles de gestion des filets de pêche usagés ainsi que les gênes occasionnés pour les gestionnaires de déchets. Actuellement ces filets sont éliminés le plus souvent via le réseau des ordures ménagères ou via les déchetteries et sont ensuite incinérés voire enfouis.

Pour les six ports du Parc abritant des petites communautés de pêcheurs, il s'agira d'estimer en 2017 le volume annuel de filets usagés produits, d'optimiser les systèmes de collecte et de traitement en établissant les bases d'un circuit de valorisation privilégiant leur recyclage.

Des partenariats pourront être conclus entre la Coopération maritime, les gestionnaires de ports et de déchets, les pêcheurs, une association de pêcheurs professionnels du Var initiant cette démarche en PACA, etc.

#### Volet 3 : Impacts des déchets marins sur les pratiques de pêche professionnelle

Un suivi test, auprès de cinq pêcheurs volontaires (4 petits métiers, 1 chalutier) a été mené durant l'été 2016 pour quantifier et qualifier les déchets pris dans les engins et les gênes occasionnées.

Il s'agira de poursuivre ce suivi pour mesurer l'évolution des quantités et suivre ainsi l'efficacité des différentes mesures terrestres de réduction des déchets (par ex, l'interdiction des sacs plastiques en juillet 2016).

## Intitulé : Evaluation des déchets dans le Parc

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|  <p>© Bruno Ferrari/AAMP</p> | <b>Indicateurs :</b> « Macrodéchets et usages » - « Effet des déchets sur la faune marine »<br><b>Principes d'actions:</b> Évaluer la présence de déchets (macro-déchets et microparticules) dans le Parc, suivre leur évolution et leurs impacts sur les activités<br>Sensibiliser le public, les professionnels et les différents usagers à la gestion de leurs déchets |  |  |
|   | <b>Début</b><br>Janvier 2016  | <b>Fin programmée</b><br>--                                    | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>DCE, DCSMM |
| <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Marc Dumontier                                  | <b>Partenaires principaux</b><br>Siège de l'AFB<br>CEDRE / Université de Perpignan – Via Domitia (CEFREM)   | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence :</b><br>6 |  |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

La problématique des déchets devient de plus en plus préoccupante et il existe actuellement peu de données à long terme pour avoir un état des lieux précis et connaître son évolution. La réduction des déchets présents dans le Parc a été identifiée comme indispensable pour limiter les risques pour la faune marine mais aussi pour les usages. La thématique des déchets est très large et les actions sont nombreuses.

#### 1. Suivi des macrodéchets sur les plages

Un suivi des déchets sur les plages selon le protocole de la DCSMM a été engagé en janvier 2016. Sur 2 plages du Parc, un ramassage mensuel est réalisé, ainsi qu'un comptage et une caractérisation des déchets récoltés. Ce suivi, alimentant l'indicateur « Macrodéchets et usages », sera poursuivi en 2017 et les années suivantes.

#### 2. Contribution au développement d'un protocole sur les microparticules

Les microparticules sur le littoral ne font pas encore l'objet de suivi systématique. Un protocole a été élaboré au niveau européen mais celui-ci n'est pas encore stabilisé et son application sur le terrain rencontre de nombreuses contraintes. L'AFB, en tant que coordinateur national du programme de surveillance de la DCSMM sur la thématique déchet a confié une étude au CEDRE afin de disposer pour la fin 2017 d'un dispositif opérationnel de suivi des microplastiques sur le littoral. Le Parc fait partie du comité de pilotage de cette étude compte tenu de son expérience acquise en 2016, lors de l'étude menée en collaboration avec l'Université de Perpignan (CEFREM) sur la répartition des microparticules sur les plages. Il sera site pilote pour évaluer la faisabilité des protocoles étudiés.

#### 3. Autres suivis

Les déchets sur le fond ou les déchets flottants ne font pas encore l'objet de suivi dans le Parc. Leur mise en œuvre fait partie des objectifs du plan de gestion. L'année 2017 sera consacrée à tester les protocoles afin d'en évaluer leur faisabilité, leur contraintes, afin d'apporter les données nécessaires à l'établissement des indicateurs « *Effet des déchets sur la faune marine* ».

#### 4. Projet RECUPNET

Ce projet, en lien avec la thématique « pêches professionnelle » est développé dans une fiche spécifique.

#### 5. Actions de sensibilisation sur les déchets

La réduction de la présence de déchets dans le milieu marin passe par la sensibilisation des acteurs du Parc. Plusieurs actions sont programmées en 2017 :

- distribution de cendriers de plages durant l'été, suite aux résultats du suivi des déchets sur les plages mettant en évidence une très nette augmentation des mégots durant la période estivale.
- sensibilisation des collégiens à la problématique par l'intermédiaire d'un spectacle de la compagnie de théâtre qui est intervenue en 2016 sur 3 communes du Parc.
- poursuite des réflexions engagées avec les structures de gestion de bassins versants.

## Intitulé : Etude expérimentale de l'identification de l'origine du cuivre dans les sédiments portuaires et marins

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <p><b>REFERENCES</b><br/><b>PLAN DE GESTION</b></p>   | <p><b>Principes d'actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la connaissance des sources de pollutions en provenance des bassins versants</li> <li>- Identifier les sources de pollution à l'origine de la contamination des eaux et des sédiments internes aux ports (bateaux, zone technique, etc.) et externe (pluvial, cours d'eau...)</li> </ul> |   |  |
|  <p>© E. Rivas</p> | <p><b>Début de l'action</b><br/>Novembre 2015</p>   | <p><b>Fin programmée</b><br/>Avril 2017</p> | <p><b>Principales politiques publiques de référence</b><br/>DCE, DCSMM</p>                       |
|   | <p><b>Coordinateur</b><br/>Parc naturel marin du golfe du Lion<br/>Marc Dumontier</p>   |   | <p><b>Partenaires principaux</b><br/>Université de Montpellier (Laboratoire d'Hydrosciences)</p> |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

La majorité des sédiments portuaires du Parc est contaminée par le cuivre à des niveaux supérieurs au seuil N2, ce qui pose des problèmes lors des dragages.

Deux sources principales du cuivre sont actuellement suspectées, mais sans connaître réellement leur proportion. Il s'agit d'une part du cuivre utilisé dans les peintures anti-salissures des bateaux (source de pollution interne au port) et d'autre part, du cuivre utilisé en agriculture pour le traitement des vignobles (source de pollution externe au port).

Des essais de caractérisation du cuivre dans les sédiments portuaires ont été réalisés par l'université de Montpellier (laboratoire d'Hydroscience). Cette caractérisation se fait par l'analyse des isotopes du cuivre, mais cette méthode reste pour le moment expérimentale et nécessite encore de la recherche et du développement pour identifier les origines de ce métal et quantifier leur proportion.

#### Objectif

L'objectif de ce projet est de s'engager sur une étude de faisabilité, sur un site spécifique, avec un fort contraste de concentrations et un bassin versant franchement agricole, en vue de caler la méthode dans la perspective d'un déploiement futur à l'ensemble du Parc. A terme, l'objectif serait, pour chaque port du Parc, de caractériser la part du cuivre d'origine agricole et celle d'origine portuaire.

A long terme, l'évolution de la part de chacune des origines permettrait d'apprécier les mesures de gestion à déployer dans le Parc et prévues dans le plan de gestion (certification "Port propre", équipement des aires de carénage, la limitation des flux polluants issus du bassin versant...)

#### Mise en œuvre

Le choix s'est porté sur le port de Banyuls-sur-Mer dont les sédiments sont fortement contaminés par le cuivre. Le bassin versant proche est en grande partie occupé par des vignobles. Il est drainé par la Baillaury dont l'embouchure se fait à proximité de l'entrée du port.

Les principales étapes sont les suivantes :

- prélèvement de sédiments par carottage à divers endroits : ports, baie, large, Baillaury
- analyse des concentrations en cuivre dans les sédiments
- préparation et analyse des échantillons de sédiments pour la composition isotopique  $^{65}\text{Cu}/^{63}\text{Cu}$
- prélèvement et analyse d'eau pour évaluer les concentrations en cuivre dans l'eau en hiver / printemps / été pour évaluer les éventuelles variations saisonnières
- analyse et interprétation des données, élaboration du rapport

## Intitulé : Amélioration et expérimentation d'équipements pour le suivi haute fréquence de la qualité de l'eau

|  |  |                                    |  |  |
|--|--|------------------------------------|--|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Indicateur :</b> « Qualité générale de l'eau »  |                                    |  |  |
| <br><small>© CEFREM</small> | <b>Début</b><br>Décembre 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Mars 2019 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>DCE, DCSMM   |  |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Marc Dumontier   |                                    | <b>Partenaires principaux</b><br>Université de Perpignan – Via Domitia (CEFREM)<br>Université Pierre et Marie Curie, Observatoire océanologique de Banyuls   | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>2 |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES<br/>DE MISE EN ŒUVRE</b>                                    | <b>Contexte</b><br><p>Le plan de gestion du Parc a mis en évidence le manque de données pour évaluer les variations spatiales et temporelles de la qualité de l'eau. L'augmentation du nombre de points de suivis ainsi que la fréquence d'acquisition s'inscrivent dans les objectifs prioritaires du Parc.</p> <p>L'indicateur « Qualité générale de l'eau » prend en compte plusieurs paramètres clés de la qualité physico-chimique de l'eau comme la turbidité, l'oxygène dissous et la chlorophylle a, etc.</p> <p>Compte tenu du coût de l'acquisition de données, une mutualisation des moyens s'avère nécessaire. Le projet s'appuie sur les infrastructures existantes du CEFREM, qui par le biais de la bouée POEM actuellement en service et son savoir-faire en matière de traitements des données, constitue une opportunité de déploiement mutuellement profitable.</p> <p>Cette réflexion menée en 2016 pendant plusieurs semaines devait également aboutir à un déploiement similaire avec l'observatoire océanologique de Banyuls dans le cadre d'une expérimentation d'une bouée instrumentée miniaturisée.</p> |                                    | <b>Objectif</b><br><p>Le projet a pour objectif, à partir de la bouée POEM du CEFREM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acquérir et installer sur la bouée POEM une nouvelle sonde avec de nouveaux capteurs pour le suivi haute fréquence des paramètres suivants : température, salinité, turbidité, fluorescence et pression ;</li> <li>- d'expérimenter le développement d'un nouveau capteur pour le suivi de l'oxygène dissous (paramètre non suivi par le CEFREM) et effectuer son paramétrage. Dans un premier temps, la mesure se fera en subsurface afin de simplifier la gestion et la maintenance du capteur (fooling, entretien...) et dans un deuxième temps, si ces premiers essais sont concluants, le déploiement du système de mesure proche du fond;</li> <li>- d'analyser et traiter les données fournies par les capteurs (température, salinité, turbidité, fluorescence, oxygène dissous et pression) ;</li> <li>- d'élaborer une méthode de traitement et d'analyse des données issues du capteur d'oxygène dissous, paramètre qui n'était jusque-là pas mesuré.</li> </ul> <p>Pour 2017, l'objectif vis-à-vis de l'OOB sera d'être en capacité d'établir un partenariat similaire permettant d'établir un maillage d'instruments océanographiques et une complémentarité des capacités de traitement et d'analyses des données intéressants toutes les parties.</p> |  |

## Intitulé : Expérimentation et mise en œuvre d'indicateurs et de protocole de suivi de la qualité de l'eau

|  |   |                                       |   |  |  |
|--|---|---------------------------------------|---|--|--|
| <p><b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b></p>   | <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Qualité générale de l'eau »</li> <li>- « Qualité chimique de l'eau »</li> <li>- « Contamination des sédiments portuaires »</li> </ul> <p><b>Principes d'actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Densifier les points de mesure de la qualité des eaux existants</li> <li>- Mettre en place un suivi de la contamination des sédiments portuaires</li> <li>- Evaluer le degré de contamination des milieux notamment des zones du large (plateau, canyons)</li> <li>- Mise en place de suivis à long terme des communautés planctoniques permettant d'évaluer la structure et la fonctionnalité de la colonne d'eau</li> </ul> |                                       |   |  |  |
|  <p>© M. Dumontier/AAMP</p> | <p><b>Début</b><br/>Janvier 2017</p>  | <p><b>Fin programmée</b><br/>2020</p> | <p><b>Principales politiques publiques de référence</b><br/>DCE / DCSMM</p>   |  | <p><b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br/>3</p> |
| <p><b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE</b></p>                                 | <p><b>Contexte</b></p> <p>Le plan de gestion du Parc a défini plusieurs indicateurs pour évaluer la qualité de l'eau et des sédiments marins.</p> <p>De nombreux paramètres sont à mesurer concernant aussi bien le plancton (phyto et zooplancton), la physico-chimie de l'eau (température, turbidité, oxygène dissous, etc.), les contaminants chimiques ou encore les bio-indicateurs de la qualité générale.</p> <p>Pour certains paramètres, les protocoles existent et il convient de les mettre en œuvre en les adaptant aux besoins du Parc.</p> <p>Pour d'autres, des réflexions sont en cours au niveau national pour les finaliser (réseau de surveillance du PAMM).</p>                                    |                                       | <p><b>Objectif</b></p> <p>Ce projet est à mener sur plusieurs années, mais certaines actions sont à engager dès 2017 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de suivi             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la contamination des sédiments portuaires, en complément du réseau DCSMM (ex REPOM) qui ne concerne que certains ports du Parc ;</li> </ul> </li> <li>Expérimentation et participation à la réflexion nationale sur la conception d'indicateurs             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'outil satellitaire pour l'évaluation de la qualité de l'eau dans le Parc : cf. Fiche SENVISAT</li> <li>- Participation au groupe de travail national sur la mise en place des indicateurs « habitat pélagique » et « eutrophisation » : mutualisation des moyens DCSMM/AMP.</li> </ul> </li> </ol> |  |  |

## Intitulé : Suivi de l'algue *Ostreopsis ovata*

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Principes d'actions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la veille sur les algues toxiques et améliorer la connaissance des conditions d'apparition</li> <li>- Développer la création de réseau de mesures et l'élaboration de modèle en vue de faciliter la gestion des périodes de crise (fermetures préventives)</li> </ul>  |   |  |
|  <p>© web-environnement</p> | <b>Début de l'action</b><br>Juin 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Septembre 2017 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>DCE, DCSMM   |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Surfrider Foundation Europe   |   | <b>Partenaires principaux</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES<br/>DE MISE EN ŒUVRE</b>                                    | <p><b>Contexte</b></p> <p><i>Ostreopsis ovata</i> est une algue marine tropicale qui a été détectée pour la première fois en Méditerranée dans les années 70. Dans les années 2000, elle a fait l'objet de proliférations ponctuelles. Il s'agit d'une algue microscopique benthique se développant sur les rochers ou sur les autres macrophytes à faible profondeur. Elle est capable de produire une toxine pouvant avoir des conséquences importantes sur l'Homme.</p> <p>En 2010, l'association « Surfrider Fondation Europe » a lancé un suivi de l'algue <i>Ostreopsis ovata</i> en région PACA, secteur ayant fait l'objet de blooms. En septembre 2015, l'association a organisé une table-ronde d'experts sur la thématique au cours de laquelle il a été décidé de poursuivre ce suivi et de l'étendre à la Corse et au Languedoc-Roussillon.</p> <p><b>2016 : lancement du suivi</b></p> <p>Dans ce cadre, le Parc naturel marin du golfe du Lion et « Surfrider Fondation Europe » se sont associés afin d'assurer une surveillance de l'apparition de l'algue au sein du périmètre du Parc. De fin juin à fin septembre 2016, le Parc a réalisé les prélèvements d'eau tous les 15 jours à Paulilles, site retenu pour ce suivi.</p> <p><b>En 2017</b></p> <p>Compte tenu de la détection ponctuelle de l'algue au cours de l'année 2016, la poursuite de ce suivi est envisagée. Même si les concentrations mesurées sont restées bien en-dessous des seuils d'alerte, la surveillance d'<i>Ostreopsis ovata</i> s'avère utile pour la protection des baigneurs et pour apporter des éléments quand au déterminisme d'apparition.</p> |   |  |

## Intitulé : Elaboration et diffusion d'un film d'animation valorisant le bateau de charge romain Port-Vendres 1

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Sous-finalité :</b> « Les Biens Culturels Maritimes (BCM), notamment les éléments remarquables de l'archéologie sous-marine, conservés en bon état, restaurés ou décrits »  |  |   |
|  <p>© V. Magenti / AAMP</p> | <b>Début de l'action</b><br>Août 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2018 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Convention UNESCO de 2001, sur la Protection du Patrimoine Culturel Subaquatique                              |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Victoria Magenti   |  | <b>Partenaires principaux</b><br>Edikom, Jean-Marie GASSEND, DRASSM (Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines), commune de Port-Vendres |
| <b>DESCRIPTION DES OBJECTIFS &amp; DES MODALITES<br/>DE MISE EN ŒUVRE</b>                                    | <p><b>Contexte</b></p> <p>Suite à l'opération de pré-remontage réalisée en 2015 avec différents partenaires du Parc, il s'est avéré indispensable de poursuivre l'investissement collectif sur ce bien culturel maritime en proposant une action de valorisation utile, utilisable et à utiliser. Dans ce cadre, l'option d'un film d'animation a été privilégiée de telle manière qu'il puisse servir à mieux faire connaître auprès du plus grand nombre différentes facettes liées à l'histoire de ce bateau.</p> <p><b>Objectifs et axes de travail</b></p> <p>A partir des éléments connus relatifs à la cargaison (différents modèles d'amphores), son contenu (sardines, vins, huiles, vaisselle africaine, monnaie), sa méthode de construction (taille et forme singulière pour son époque) ou ses éléments particuliers remarquables (pompe de cale), Edikom a pour mission de restituer ces données scientifiques au travers d'un film d'animation pédagogique grand public, fidèle à la réalité.</p> <p>Le film apportera des informations sur les échanges commerciaux romains à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et sur des éléments de la construction navale de ce navire. D'une durée d'environ 10 mn, il retracera la route maritime empruntée par ce bateau de charge, jusqu'à Port-Vendres, puis envisagera sa destination présumée en détaillant sa cargaison.</p> <p>Pour cela, une étroite collaboration entre différents partenaires est nécessaire : Jean-Marie Gassend expert en architecture navale antique, le DRASSM et le responsable du dépôt de fouille de Port-Vendres. Ce projet nécessite aussi l'organisation de réunions auprès d'acteurs-clefs.</p> <p><b>Calendrier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mi-2016/mi-2017 : Conception et élaboration du film</li> <li>- Fin premier trimestre : réunion d'échanges autour du projet</li> <li>- Juin à septembre 2017 : Projection en avant première, à destination des membres du conseil de gestion et des partenaires de l'opération de pré remontage.</li> <li>- A partir d'octobre 2017 : Projection dans les communes du Parc.</li> <li>- 2017-2018 : Présentation aux scolaires</li> </ul> <p>D'autres projections seront à planifier sur différents sites à destination des associations de protection du patrimoine et d'archéologie ou en participant, par exemple, à la journée du « film d'archéologie sous-marine ». Ce film pourra être ensuite mis à disposition d'autres acteurs des départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.</p> |  |   |

## Intitulé : Collecte et valorisation de la « mémoire de mer »

|   |   |  |  |   |
|---|---|--|--|---|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b> | <b>Sous-finalité :</b> « L'héritage immatériel maritime, remarquable ou prioritaire, d'hier et d'aujourd'hui, conservé »<br><b>Principe d'actions :</b> « Recenser le patrimoine culturel maritime immatériel, en identifiant les personnes ressources et en collectant la mémoire collective » |  |  |   |
|   |    | <b>Début envisagé</b><br>Novembre 2016 | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2019   | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Conventions UNESCO de protection et de sauvegarde du patrimoine mondial culturel, naturel et immatériel |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Victoria Magenti  |  | <b>Partenaires principaux</b><br>Associations du patrimoine maritime, collectivités territoriales, prud'homies de pêches, comité des pêches, fédérations de pêche de loisir, siège AFB | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>3  |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Connaissance et valorisation

Cette action aura pour but de collecter la mémoire orale des pêcheurs, particulièrement les savoirs et savoir-faire qui constituent un savoir empirique, précieux car en voie de raréfaction. Il s'agira de s'intéresser à leurs pratiques actuelles ou disparues, leurs traditions, leurs connaissances sur les espèces de poissons pêchées et les comportements en fonction des saisons ou encore le goût changeant d'une espèce selon son lieu de capture. La cuisine des pêcheurs et gens de mer est de fait très riche car elle apporte, en plus du grand savoir-faire culinaire ancestral, un regard beaucoup plus large sur la mer et ses ressources. Tout autre élément relevant du patrimoine immatériel maritime, pourra être collecté.

#### Volet 1 : 2017/2018 Identification des personnes ressources de Cerbère à Leucate, démarrage de la collecte (donnée brute) et retranscription.

De Cerbère à Leucate, il s'agira d'identifier trois à six personnes clefs par village. Ces personnes seront interviewées à l'aide d'un questionnaire adapté aux particularités locales, sur la base d'un guide déjà utilisé dans le Parc naturel marin d'Iroise.

Afin que la collecte soit la plus vivante possible, il est envisagé que les personnes interviewées puissent monter leur savoir-faire de visu. Les dates des rendez-vous seront prises en fonction des saisons. Il pourra être nécessaire d'interviewer plusieurs fois une même personne en fonction du volume de matériau brut à collecter.

Les interviews seront enregistrées puis retranscrites. Les recettes de la mer feront l'objet de fiches par espèces, localités ou zone géographique et ou thématiques.

#### Volet 2 : 2018/2020 Valorisation/transmission

Ces données pourront être valorisées de différentes façons :

- Accessibles sur le site web du Parc sous forme de fiches et autres supports numériques
- Livre(s) selon les résultats obtenus par zones géographiques : Côte Vermeille, Côte Radieuse, Côte Salanquaise, Leucate ou encore regroupés par espèce.

Les données personnelles concernant les pêcheurs, pourront, en collaboration avec le chargé de mission « pêches », faire l'objet d'une valorisation particulière telle une exposition de « Portraits de gens de mer ».

#### Volet 3 : Transfrontalier

Un travail transfrontalier pourrait s'envisager avec des partenaires de Catalogne sud pour proposer un aperçu global sur des thématiques définis des deux côtés de la frontière, avec comparaison des résultats (similitudes et divergences) et la création de publications bilingues communes des résultats.

## Intitulé : Organisation de « converses de taverne »

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | <b>Sous-finalité :</b> « Les héritages culturels maritimes, immatériels, matériels et vivants, portés à connaissance et mis en valeur »<br><b>Principe d'actions :</b> « Mise en place des « converses de taverne » décentralisée : café-débat maritimes » |  |   |
|  <p>© V. Magenti / AAMP</p> | <b>Début envisagé</b><br>Septembre 2017  | <b>Fin programmée</b><br>Décembre 2019 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Conventions UNESCO de protection et de sauvegarde du patrimoine mondial culturel, naturel et immatériel                                   |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Victoria Magenti   |  | <b>Partenaires principaux</b><br>Musée de la pêche de Palamós (ou autre), associations du patrimoine maritime, collectivités territoriales, prud'homies de pêches, Fédérations de pêche de loisir |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le Patrimoine immatériel maritime a été identifié dans le plan de gestion du Parc comme une urgence à collecter, à préserver puis à transmettre.

#### Conception, diffusion et valorisation de la mémoire :

L'objectif du projet est la collecte de la mémoire orale des gens de mer et sa diffusion au travers de Converses de taverne, sorte de « café-débat » de la mer. Les Converses de tavernes constituent en effet une véritable passerelle entre la collecte, la conservation et la diffusion de cette mémoire.

Ce projet est mené en collaboration transfrontalière avec le musée de la pêche de Palamós. Le musée a acquis une expérience précieuse et longue de 15 ans pour la mise en place des Converses de taverne dans cette ville. Il nous apporterait ses compétences et sa méthodologie mais également une aide pour l'interprétation et la transmission des données dans un esprit de collaboration transfrontalière.

#### Volet 1 : Mise en œuvre des converses de taverne

L'année sera consacrée à cette mise en œuvre avec différentes actions de logistique (recherche d'un lieu emblématique ayant accueilli plusieurs générations de pêcheurs, achat du matériel vidéo, etc.) ou de méthodologie (bénéficiaire du retour d'expérience du musée de Palamos, recherche des thématiques). L'identification des personnes participantes clés sera également un enjeu majeur en 2017.

L'objectif est de pouvoir organiser 1 séance de converse en 2017 et 3 pour les années suivantes.

#### Volet 2 : Actions de support à cette mise en œuvre

Parallèlement aux converses, une collecte de photos sera mise en place sur les mêmes thématiques, pour enrichir et alimenter le sujet par des supports visuels anciens et récents. Une exposition peut être envisagée.

La création de supports de communication sur l'évènement est également prévue : radios, presse écrite, web, affiches, etc.

En parallèle, il s'agit également de prévoir un stockage adapté de la matière brute collectée sous forme d'enregistrement (film)

## Intitulé : Accompagnement de l'aire marine éducative pilote d'Argelès-sur-Mer

|   |   |                                       |  |
|---|---|---------------------------------------|--|
| <b>REFERENCES</b><br><b>PLAN DE GESTION</b>                                       | <b>Finalité</b> : « Des connaissances, comportements et pratiques compatibles et garants de la protection du milieu marin et du développement durable des activités maritimes » |                                       |  |
|   | <b>Début de l'action</b><br>Septembre 2016  | <b>Fin programmée</b><br>Juillet 2017 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Grenelle de l'environnement / CNUED (1992)             |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Siège AFB<br>Parc naturel marin : Justine Cammal   |                                       | <b>Partenaires principaux</b><br>Ecole Curie-Pasteur / Enfants de la mer - Commune d'Argelès-OMT / CD 66 / OOB |
|   |   |                                       | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>4   |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Une « aire marine éducative » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics.

Né aux Marquises, ce label fait l'objet d'une extension nationale depuis 2016 suite à la signature d'un partenariat entre la Polynésie française et le ministère de l'environnement.

#### Objectifs

Le Parc naturel marin du golfe du Lion prend part à la démarche nationale de déploiement des aires marines éducatives et s'est engagé auprès du programme « Enfants de la mer » à travers une convention de partenariat afin de participer :

- A la réflexion des élèves sur leur projet d'AME.
- A l'obtention du label.
- Au travail de mise en réseau avec les autres AME pilotes.

#### Mise en œuvre et résultats attendus en 2017

Durant cette année pilote, il s'agit d'appuyer le projet de l'école Curie-Pasteur et la référente (Marie-Pierre Bey) quant à l'organisation des sorties scolaires mais également sur le contenu des interventions en lien avec le milieu marin ou encore sur le rayonnement du projet à l'échelle nationale et son intégration à la démarche nationale.

Le Parc prévoit plusieurs actions dans différents volets pour appuyer cette démarche :

- interventions en classe pour sensibiliser les élèves de l'école pilote à la protection et la gestion du milieu marin et littoral ;
- plongée de reconnaissance sur le site de l'AME pour identifier les différents habitats ;
- participation au diagnostic écologique de l'AME ;
- actions de communication ciblées valorisant la démarche et notamment autour de grands événements nationaux ou locaux.



## Intitulé : Organisation d'appels à projet

|   |   |                               |  |
|---|---|-------------------------------|--|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>   | Dispositif d'accompagnement financier réglementairement encadré et dévolu aux parcs naturels marins |                               |  |
| <br>© AAMP | <b>Début envisagé</b><br>2017   | <b>Fin programmée</b><br>2018 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Loi du 14 avril 2006 |
|   | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion<br>Direction Parc – Président du conseil |                               | <b>Partenaires principaux</b><br>Acteurs du territoire                       |
|   |   |                               | <b>Nombre d'actions et de sous-actions de référence</b><br>4                 |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte

Le Parc naturel marin du golfe du Lion a obtenu par le CA de l'Agence des aires marines protégées la faculté de fixer les modalités et critères d'attribution des concours financiers que le Parc pourrait engager pour soutenir ou promouvoir certains types d'opérations définies en lien avec le plan de gestion. A la suite de quoi, le Conseil a délibéré sur les cadres relatifs à la mise en œuvre d'appels à projets en mai 2015 et procédé au cours de l'année 2016 à la mise en œuvre d'un premier appel à projet.

L'Agence des aires marines protégées ayant été dissoute au profit de la toute nouvelle Agence française la biodiversité, établissement public national au sein duquel ont été fusionnés 4 organismes au total, les conditions de mise en œuvre de nouveaux appels à projets sont suspendues aux délégations actuellement mises en œuvre au sein même de la structure.

Aussi, l'organisation de nouveaux appels à projets pour le Parc naturel marin du golfe du Lion comme pour l'ensemble des Parcs naturels est réellement dépendante du renouvellement des cadres relatifs à l'attribution des concours financiers. En outre, le contexte électoral 2017 ne va pas permettre l'organisation de bureaux ou de conseils durant plus de 3 mois, affectant la capacité à délibérer sur des propositions de cahier des charges.

#### Hypothèses de travail

Le conseil de gestion a déjà identifié en séance du 24 novembre 2016 la possibilité de concevoir des appels à projets sur les thématiques suivantes :

- Patrimoine culturel
- Usages nautiques durables
- Education, sensibilisation
- Pêche

Outre le contexte rappelé préalablement, en fonction des dotations budgétaires qui sont au 15/02 encore relativement instables, la direction du Parc et le Président du conseil fixeront les domaines prioritaires pour lesquels un appel à projet et une enveloppe globale pourraient être proposés.

## Intitulé : Consolidation des indicateurs du tableau de bord

|  |  |                               |   |
|--|--|-------------------------------|---|
| <b>REFERENCES<br/>PLAN DE GESTION</b>  | Dispositif de suivi de la gestion et de l'atteinte des objectifs de long terme du Parc naturel marin |                               |   |
| <br><small>© AAMP</small> | <b>Début de l'action</b><br>2015   | <b>Fin programmée</b><br>2019 | <b>Principales politiques publiques de référence</b><br>Loi du 14 avril 2006                      |
|  | <b>Coordinateur</b><br>Parc naturel marin du golfe du Lion   |                               | <b>Partenaires principaux</b><br>AFB, organismes de recherche, organismes publics, collectivités, |

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS & DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### Contexte et objectifs

Le tableau de bord constitue l'un des outils de pilotage essentiels pour l'outil parc naturel marin. Conformément au référencement des indicateurs dans le plan de gestion validé par le conseil, il s'avère nécessaire de développer un travail de consolidation qui a été très largement initié à partir de septembre 2015 et jusque décembre 2016.

Ce travail a été rendu possible par la présence d'un chargé de mission en poste en appui de tous les chargés de mission afin d'une part, d'établir les référentiels qui permettront de développer les protocoles et les modes de traitement des résultats, et d'autre part, de figurer les trajectoires de ces indicateurs.

Les équipes ingénierie et opération restent totalement mobilisées pour faire avancer ce travail de consolidation des indicateurs.

Cette démarche passe par des phases de redéfinition de la cohérence de ce sur quoi reposent les finalités de long terme, les niveaux d'exigence et les indicateurs, puis par le développement de protocoles, nécessitant des tests, des adaptations puis des déploiements en routine et, enfin, par le traitement des résultats et leur mise à disposition pour le conseil.

La bonne réalisation de cette action, avec une possibilité d'avancer nettement au niveau du nombre d'indicateurs consolidés chaque année, est néanmoins très fortement dépendante de la capacité à obtenir une personne-ressource en appui de ces développements méthodologiques.

